

*Comité de pilotage INTEGRE n°5, 7 & 8 juillet 2016, Nouméa.*

## Relevé de décisions

La 5<sup>e</sup> réunion du comité de pilotage du projet INTEGRE s'est tenue à Nouméa les 7 et 8 juillet 2016, au siège de la CPS. M. Charles Garnier, chef du bureau des affaires européennes à la présidence de la Polynésie française, a ouvert la séance au nom du président de la Polynésie française, ordonnateur régional du 10<sup>e</sup> FED. Il a rappelé les grands enjeux pour ce comité, qui se réunit à 18 mois de la clôture du projet et doit prendre des décisions éventuelles de réorientation, à la lumière du bilan de la mission « ROM », notamment. M. Efstratios Pegidis, chef du bureau de la Commission européenne pour les PTOM du Pacifique, a rappelé le rôle décisionnel du comité de pilotage, qui doit impulser les grandes orientations du projet et valider sa programmation technique. Il a également attiré l'attention de ses membres sur l'exercice d'évaluation à mi-parcours, plus poussé que celui de l'expertise « ROM », prévu pour début 2017.

Ce comité de pilotage annuel avait ainsi pour objectifs :

- De dresser le bilan d'activité et financier de la période écoulée ;
- De discuter et valider les programme et budget de la période suivante ; y inclus le plan d'engagement avant la « D3 » ;
- De dresser un bilan de la conduite du projet, à mi-chemin de sa période de mise en œuvre (compte tenu de la prolongation entérinée en mai 2015), en particulier au regard :
  - o de la consommation budgétaire actuelle et du plan d'engagement prévu afin de faire face à la « D+3 » (délai incompressible de contractualisation pour la CPS dans les 3 ans suivant la signature de la convention de contribution) ;
  - o des enseignements tirés du rapport de l'expert « ROM » et des ajustements nécessaires ;
- De préciser les attentes du comité de pilotage au regard de l'objectif régional du projet : un exercice de réflexion collective a permis de mieux cerner les attentes et donc de préciser l'objectif spécifique assigné au projet dans le domaine.

\*\*\*

## I. Validations du Comité de pilotage :

Le comité de pilotage a validé les éléments suivants (détails en partie II) :

- **Programme de travail et budgets indicatifs.** Il faut notamment souligner:

Pour la composante 1 (tableau n°3) :

- o 40 000 € pour la conduite de l'atelier « pollutions – assainissement » à Wallis (budget total estimé : 130 000 €) : recherche de cofinancement par le territoire de Wallis-et-Futuna, demande de financement au Fonds Pacifique par la CPS ;
- o 40 000 € dans le domaine du changement climatique, sur des activités encore à préciser (formation des décideurs, atelier pêche, étude agriculture), avec financement direct de déplacements, ou d'activités *via* des CMO à signer avant le 27 août ;
- o 30 000 € : contribution à l'atelier ERC organisé par RESCCUE (décembre 2016, Nouméa) ;
- o 58 000 € : atelier des gestionnaires du « Polynesian leadership group » (janvier 2017, Raiatea) – complément de 30 000 € accordé par le Fonds Pacifique ;
- o 440 000 € : activités 3, 4 et 5 (« cadre régional », « appui méthodo » et « capitalisation ») regroupées sous un volet commun « appui méthodologique et capitalisation » ;
- o 40 000 € pour le lancement d'un appel à projets « échanges bilatéraux » n°3 ;

Pour la composante 2 :

- o Validation des budgets prévisionnels réservés aux PTOM ;
- o Validation des plans d'engagements en cours (appels d'offre pour nouveaux contrats, nouvelles conventions de mise en œuvre ou compléments aux conventions en place) ;
- o Validation de potentiels ajustements le cas échéant (selon dépenses réelles affectées aux activités validées) – voir ci-dessous ;

Pour la ligne « missions » :

- o Contractualisation avec un prestataire pour l'organisation des voyages et séminaires. Ce contrat couvrira plusieurs lignes budgétaires ;

D'une manière générale, **le comité de pilotage valide les programmes d'actions en reconnaissant la possibilité de précision et d'adaptation des budgets**, pouvant conduire notamment à une modification de la répartition prévisionnelle entre PTOM, adoptée en mai 2015 (COFIL n°4). Certaines lignes du budget prévisionnel de la convention de contribution pourront devoir être modifiées par avenant (si les variations dépassent 15%) au cours de l'année 2017. Il est en effet trop tôt pour pouvoir d'ores et déjà évaluer les éventuels besoins de réajustement. **Le comité de pilotage valide une potentielle sous-consommation de la ligne 3 (missions) au profit des lignes 1 (activités) et 5 (communication et visibilité).** Il sera alerté lorsque la situation se présentera, le cas échéant ;

- **Plan d'engagement (tableau n°5)** proposé par l'équipe de coordination, comprenant notamment la signature, avant la D+3, de contrats/conventions pouvant être amendés après cette date (possibilité confirmée par la Commission européenne). **Des réallocations pourront donc être faites après le 27 août 2016.**
- **Suites de la mission ROM** : les activités d'ajustement et de complément de la conduite du projet ont été validées (tableau n°1). Citons notamment :
  - o révision du cadre logique (voir ci-dessous) ;
  - o plan de régionalisation ;
  - o appui administratif ;
  - o plan de capitalisation, dans le cadre de l'appui méthodo ;
- **Révision du cadre logique (tableau n°6)** : le cadre logique révisé a été adopté. Les révisions consistent en des précisions, simplifications et regroupements de résultats, conformément aux préconisations du bilan « ROM ». Il sera utilisé comme base de rapportage dans le cadre du rapport annuel ;
- **Rappel du rôle des membres du COFIL** : notamment de son caractère décisionnel, et du rôle des services techniques référents (voir ci-dessous).

\*\*\*

## II. Points d'information et de vigilance, discussions :

### Rappel du rôle du COPIL et de ses membres:

Le rôle du Comité de pilotage, décisionnel, a été rappelé. Les participants aux réunions doivent donc, en réunion, pouvoir s'exprimer au nom de l'autorité qu'ils représentent (ordonnateur territorial, service technique référent). Il est notamment souligné que les services techniques référents de chaque PTOM engagent l'ensemble des services du territoire en prenant des positions endossées au nom des membres du CCTT. A l'échelle de leur PTOM, ils ont un rôle de coordonnateur en plus de leur positionnement propre au sein de l'organisation administrative. A l'échelle régionale, soit au niveau du COPIL, ils participent aux discussions et aux décisions avec cette vision intégrée.

La nécessité d'assurer une représentation aux réunions du COPIL, au niveau décisionnel adéquat, par chacun des PTOM a été rappelée.

*Les PTOM n'ayant pas été représentés à un niveau décisionnel suffisant (absence de mandat du représentant ou absence de délégation), le présent relevé a été validé par correspondance. Compte tenu des échéances contractuelles pour le projet, il est cependant à souligner que l'équipe de coordination a travaillé sur la base de la proposition déposée le 12 juillet 2016 pour la rédaction du rapport annuel et la mise en œuvre du plan d'engagement.*

*Un délai de validation du RD d'une semaine en jours ouvrés (soit 7 jours ouvrés) sera a minima dorénavant proposé. De plus, il a été souligné qu'une durée minimale (à déterminer, celle-ci devant inclure le temps de validation du CR des CTT au niveau des PTOM) devrait être respectée entre les CCTT et les COPIL, ce qui impose que les PTOM prévoient leurs CCTT suffisamment tôt, et que l'équipe de coordination prépare les documents du COPIL en conséquence.*

### Bilan de la mission « ROM » (results oriented monitoring, 7 mars – 1<sup>er</sup> avril 2016) :

Organisée dans le cadre du suivi des projets par la Commission, ce type d'exercice est à distinguer de celui de l'évaluation (analyse plus large et plus approfondie) ou de l'audit (qui porte sur la gestion administrative et financière). Il nécessite néanmoins une implication des partenaires, dont l'expert mandaté, qui s'est rendu en Polynésie française, à Wallis-et-Futuna et en Nouvelle-Calédonie a rencontré un grand nombre. Le projet de rapport a été transmis à l'ensemble des membres du COPIL par la Commission, qui a recueilli leurs commentaires et envoyé une synthèse au consultant. Celui-ci ne souhaite pas modifier le rapport (il n'y est pas tenu), qui est donc le rapport définitif, mais il enverra une réponse. Un « plan de suivi », outil interne à la Commission sera élaboré et suivi par celle-ci. Il sera néanmoins envoyé au COPIL pour débat avant finalisation.

Le tableau suivant dresse le résumé des points de vigilance principaux soulignés par le consultant, ainsi que les éléments du programme de travail ou des modalités de gestion du projet qui y répondent :

	<b>Recommandations (Ri)</b>	<b>Actions mises en œuvre / à mener (délai)</b>
<b>Pertinence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- R1,2,3 : réviser le cadre logique (clarifier certains éléments, en retirer d'autres), inclure des indicateurs de résultats (OS), suivre les indicateurs</li> <li>- (cdu texte) : donner une cohérence stratégique à l'échelle régionale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Immédiate</b> : révision du cadre logique - implication du COPIL5 dans la réflexion</li> <li>➤ <b>Septembre</b> : plan de régionalisation découlant de la précision de l'OS1</li> </ul>
<b>Efficience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- R4 : rendre compte des ressources engagées</li> <li>- R5 : réduire l'exposition aux risques liés aux lourdeurs administratives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>En cours</b> : renforcement du support administratif (<i>ponctuel : durée de 3 mois – à envisager à partir de septembre</i>)</li> </ul>
<b>Efficacité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- R6 (R3) : rapporter par résultat</li> <li>- R7 : utiliser le site Internet comme plate-forme d'échange</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Immédiate</b> : amélioration de la mise en valeur dans le RA -tableau de suivi des indicateurs révisés</li> <li>➤ <b>En cours</b> : évolution du site Internet</li> </ul>
<b>Durabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- R8 : avancer les efforts de capitalisation</li> <li>- R8 : garantir l'appropriation locale</li> <li>- R9 : prévoir les efforts de l'équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Septembre</b> : capitalisation avec l'appui de l'équipe régionale « appui méthodo » - rédaction &amp; mise en œuvre d'un plan de capitalisation.</li> </ul>

**Tableau n°1 : bilan des recommandations de la mission et actions mises en œuvre.**

#### **Evaluation à mi-parcours :**

L'évaluation à mi-parcours du projet sera programmée par la Commission début 2017. La CPS a rappelé que celle de RESCCUE était prévue en novembre 2016. Il sera nécessaire de programmer les exercices en cohérence afin de solliciter les partenaires communs de manière optimale.

#### **Bilan d'activités 2015-2016 :**

L'annexe à ce relevé de décisions présente les principales activités conduites pendant l'année écoulée. Les plans d'actions sont désormais dans leur pleine phase de réalisation.

#### **Suivi budgétaire des plans d'actions :**

Le tableau mettant en regard les dépenses connues par site et par PTOM, c'est-à-dire les livres de caisse « remontés » par les partenaires et les dépenses entrées dans le logiciel de suivi de la CPS (Navision) a été présenté. Deux étapes conduisent à des délais dont il faut tenir compte dans l'évaluation des taux de consommation :

- Le retour de l'information vers les coordinatrices : certains partenaires accusent des retards importants. Or, tant que l'information n'est pas « remontée », la dépense n'est pas considérée comme effectuée : l'avance délivrée à l'opérateur gestionnaire n'est pas considérée comme une dépense ;
- La validation, puis la saisie des livres de caisse : celles-ci peuvent prendre du temps, notamment en cas d'absence des pièces comptables nécessaires. Un effort conséquent a été

fourni, au sien de la division « finances » de la CPS, pour résorber les retards de saisie de livres de caisse validés qui avaient été accumulés.


La responsabilité des opérateurs gestionnaires, qui doivent remettre rapidement leurs livres de caisse, accompagnés des pièces comptables valides, a été soulignée afin que les bilans financiers reflètent au mieux la réalité de la situation.

Le décalage observé entre les tableaux en annexe et le bilan financier global est dû aux faits que :

- le détail des dépenses enregistrées par activité n'est connu qu'au 31 mai 2016 ;
- les compléments connus par les coordinatrices quant aux dépenses réalisés ne sont pas tous enregistrés dans le bilan au 30 juin 2016 (livres de caisse non encore rendus ou manque de pièces justificatives).

### Bilan financier global du projet :

Grâce à un soutien administratif ponctuel, les retards de paiement et de saisies ont pu être résorbés. Le taux de consommation connu au 30 juin 2016 (bilan provisoire des dépenses enregistrées, devant être consolidé pour le 15 juillet) est de 100% de la première tranche de versement (2 500 000 €), et 36% de la deuxième tranche (2 880 000 €), soit 31% du total (11 442 580 €). L'accélération du taux de consommation est visible :

Cat		Budget Révisé Mai16	dépenses au 31déc2015	dépenses semestre 1	Dépenses au 30 juin 2016 (prov)	
<b>1</b>	<b>Activités</b>	<b>7,370,000</b>	<b>957,883</b>	<b>724,194</b>	<b>1,682,077</b>	23%
C1	Composante 1: planif & réseaux	1,650,000	343,144	137,350	480,494	29%
C2	Composante 2: mise en œuvre	5,720,000	614,739	586,844	1,201,583	21%
<b>2</b>	<b>Ressources Humaines</b>	<b>1,930,000</b>	<b>955,961</b>	<b>221,557</b>	<b>1,177,518</b>	61%
<b>3</b>	<b>Missions</b>	<b>1,000,000</b>	<b>225,181</b>	<b>53,044</b>	<b>278,225</b>	28%
3.1	Frais de mission	1,000,000	225,181	53,044	278,225	28%
<b>4</b>	<b>Prestations externes</b>	<b>212,816</b>	<b>83,086</b>	<b>12,536</b>	<b>95,622</b>	45%
4.1	Equipements	39,000	20,888	109	20,997	54%
4.2	Fournitures	23,000	20,702	1,793	22,495	98%
4.3	Locations diverses	14,000	8,640	-1,039	7,601	54%
4.4	frais de traduction	45,000	16,347	4,194	20,541	46%
4.5	frais de consultants	65,000	16,509	0	16,509	25%
4.6	audits financiers	26,816	0	7,479	7,479	28%
<b>5</b>	<b>Information et visibilité</b>	<b>181,184</b>	<b>74,363</b>	<b>15,418</b>	<b>89,781</b>	50%
5.1	publications	56,184	8,043	4,428	12,471	22%
5.2	actions de visibilité	125,000	66,320	10,990	77,310	62%
<b>6</b>	<b>Coûts de fonctionnement CPS</b>	<b>748,580</b>	<b>160,753</b>	<b>40,666</b>	<b>201,419</b>	27%
	<b>TOTAL</b>	<b>11,442,580</b>	<b>2,457,227</b>	<b>1,067,415</b>	<b>3,524,642</b>	31%

**Tableau n°2 : suivi financier global au 30 juin 2016 (provisoire, le bilan validé sera fourni avec le rapport annuel).**

## Programme de travail :

Le programme de travail a été présenté et adopté. Les points importants à noter sont les suivants :

### **Composante 1 :**

- 40 000 € sécurisés sur la ligne C1.1 pour la conduite de l'atelier « pollutions – assainissement » à Wallis (budget total estimé : 130 000 €) : recherche de cofinancement par le territoire de Wallis-et-Futuna, demande de financement au Fonds Pacifique par la CPS ;
- 40 000 € sécurisés pour :
  - o conduire, en association avec le projet RESCCUE, une mission d'appui aux PTOM (décideurs et administrations) dans leur appréhension globale du sujet. Cette enveloppe serait incluse dans le contrat « prestataire » afin de financer la participation d'INTEGRE à cette action qui serait pilotée par le projet RESCCUE (non contraint par la règle de la « D+3 »)
  - o soutenir les projets élaborés par la NC/province Nord et par la PF/SDR. Ces montants seront à inclure dans le contrat prestataire pour le premier et dans une convention de mise en œuvre avec le SDR pour le second;
- 30 000 € sécurisés pour contribuer à l'organisation de l'atelier ERC par RESCCUE, en décembre 2016 à Nouméa, et y garantir la représentativité des PTOM demandeurs (\* voir ci-dessous) ;
- 58 000 € réservés pour la tenue de l'atelier des gestionnaires du « Polynesian leadership group » à Raiatea en janvier 2016. Un complément financier de 30 000 € a été accordé par le Fonds Pacifique ;
- Publication « en interne à la CPS » du document de capitalisation, compte tenu du fait qu'elle pourrait être envisagée en phase de finalisation, c'est-à-dire au-delà du 28 janvier 2018 : la somme réservée demeure donc « à risque » ;
- Regroupement des activités 3, 4 et 5 (« cadre régional de la GIZC », « appui méthodologique » et « capitalisation ») sous un volet commun « appui méthodologique et capitalisation », les deux actions devant être menées de front, avec l'appui de l'équipe d'experts régionaux dont les contrats seront revus « à la hausse » pour prendre en compte cette nouvelle dimension. Les acquis du projet seront capitalisés dans le cadre de plans de régionalisation et de capitalisation ;
- Lancement d'un troisième appel à projet « échanges bilatéraux », avec un budget indicatif de 40 000 € ;

### **\* Discussions sur la thématique régionale « changement climatique » :**

*En l'absence de proposition concrète reçue et validée à ce jour, il avait été demandé de faire remonter des propositions pouvant être mises en œuvre rapidement compte tenu du délai imparti (appel d'offre lancé avant le 15 juillet). Les propositions reçues ont été les suivantes :*

- *Pour mémoire : la proposition de production et d'utilisation d'une mallette pédagogique adaptée aux besoins de chacun des 4 territoires, qui avait reçu l'aval de chaque PTOM, a finalement été retirée par le PTOM l'ayant déposée. Aucun organisme ne s'est porté volontaire pour porter cette action ;*
- *La province nord de Nouvelle-Calédonie a proposé la tenue d'un atelier de formation et d'échanges sur la question de l'adaptation au changement climatique dans la gestion des ressources marines et aquacoles, avec pour objectif le développement des capacités opérationnelles des services techniques des pêches des PTOM dans la mise en œuvre d'actions d'adaptation au changement climatique". Cette demande sera relayée et appuyée par le projet (y compris financièrement), au niveau de la division pertinente de la CPS (FAME). Des précisions écrites de la province Nord seraient utiles à cet effet ;*
- *La recherche de réponses adaptées aux conséquences prévisibles du changement climatique dans le domaine de l'agriculture, proposée par la PF, reste d'ampleur polynésienne. Une proposition régionalisée pourra être intégrée avant fin juillet, en vue d'une mise en œuvre par le SDR via une convention de mise en œuvre à signer avant la D+3 ;*
- *L'élargissement aux autres PTOM de l'activité conduite au niveau de la Nouvelle-Calédonie (caractérisation fine des effets du changement climatique en appui à l'élaboration de la*

stratégie d'adaptation au changement climatique) n'avait pas reçu de réponse favorable en début de projet, même si la demande d'appui émerge aujourd'hui de la part de Wallis-et-Futuna ;

- Enfin, un besoin de formation et d'information apparaît, dans le domaine de la connaissance des phénomènes à l'œuvre, des enjeux induits, des possibilités d'actions et mesures en termes de gestion, de circuits de financement, et de positionnement international (notamment dans le cadre du nouveau positionnement des PTOM à la CCNUCC). Le PROE et le projet RESCCUE seraient partenaires de cette action.

	Budget adopté en mai 2015	révision
<b>C1.1 ateliers thématiques</b>	<b>450,000 €</b>	<b>464,631 €</b>
<i>réalisés (lancement, TD, déchets)</i>	250,000 €	224,631 €
pollutions - WF - mars 2017	- €	40,000 €
société civile - NC - mai 2017	100,000 €	100,000 €
clôture - NC - nov 2017	100,000 €	100,000 €
<b>C1.2 réseaux régionaux</b>	<b>493,316 €</b>	<b>610,065 €</b>
AgriBio	251,316 €	276,316 €
changement climatique	67,117 €	40,000 € *
déchets	131,000 €	131,000 €
appui linguistique	38,883 €	38,883 €
réseau polynésien	- €	58,000 €
tourisme durable	- €	30,000 €
atelier ERC		30,000 €
évaluation, ajustement	5,000 €	5,866 €
<b>C1.3, 4, 5 cadre régional, appui méthodologique et capitalisation</b>	<b>575,000 €</b>	<b>440,000 €</b>
C1.3 cadre régional	125,000 €	
C1.4 appui méthodologique	400,000 €	
C1.5 capitalisation	50,000 €	
<b>C1.6 échanges régionaux</b>	<b>130,894 €</b>	<b>202,836 €</b>
série 1 (2015)	70,894 €	49,465 €
série 2 (2016)	60,000 €	113,371 €
série 3 (2017)		40,000 €
<b>total:</b>	<b>1,649,210 €</b>	<b>1,687,533 €</b>
<i>budget de la convention</i>	1,650,000 €	+2%

**Tableau n°3 : programme et budget de la composante 1.**

\* : ce montant pourra être adapté en fonction de la concrétisation des projets en cours. NB : INTEGRE ne pourra financer directement que des frais de déplacement (via le contrat « prestataire »).

### **Composante 2 :**

Les tableaux des programmations budgétaires révisées sont fournis avec la présentation en annexe. Les ajustements sont dus à la répartition des « réserves » en fonction des demandes et de l'avancée des activités conduites sur le terrain, ainsi qu'à des réallocations entre activités (en fonction des cofinancements obtenus ou non, de l'abandon de certaines actions suite par exemple à leur démarrage plus ou moins difficile ou à des changements de portage politique, de besoins supérieurs pour les actions « à succès » ...).

Il faut ainsi souligner que de potentiels ajustements à la marge et selon les besoins et dépenses réelles (pouvant au final dépasser ou s'avérer inférieures aux budgets) pourront être effectués : les parts totales dévolues à chaque territoire pourront s'avérer différentes de la répartition prévisionnelle adoptée en mai 2015 (COPIL n°4). Ainsi le budget prévisionnel

pour la mise en œuvre des plans d'actions en Polynésie française dépasse-t-il de 0,78% le montant de 2 096 000 € dévolu (soit de 16 400 €).

#### Plan d'engagement :

Les sommes actuellement engagées par la CPS sont les suivantes :

#### Pour la ligne 1 « activités »

	budget	engagé ou dépensé	
NC	2,095,999 €	1,827,026 €	87%
WF	1,147,928 €	1,113,928 €	97%
PF	2,112,421 €	1,614,338 €	76%
PN	371,600 €	371,600 €	100%
<b>Composante 2 - total</b>	<b>5,727,948 €</b>	<b>4,926,892 €</b>	<b>86%</b>
<b>Composante 1</b>	<b>1,687,533 €</b>	<b>681,179 €</b>	<b>40%</b>
<b>Activités:</b>	<b>7,415,481 €</b>	<b>5,608,071 €</b>	<b>76%</b>

Tableau n°4 : sommes engagées pour la conduite des activités du projet.

Les plans d'engagement par ligne budgétaire prévoient notamment de nouvelles contractualisations (les appels d'offre nécessaires sont clôturés, en cours ou sur le point d'être publiés), la signature de nouvelles conventions de mise en œuvre avec les partenaires ou l'ajustement des conventions de mise en œuvre en place. A noter, pour la composante 1, le contrat global à venir, avec un prestataire (« contrat PREST » dans le tableau ci-dessous) en cours de sélection parmi les fournisseurs agréés de la CPS, pour l'organisation des ateliers, échanges bilatéraux et toutes missions nécessaires à la conduite du projet.

Pour la composante 1, les sommes identifiées « à risque » concernent 20 000 € pour la conception, l'édition et la diffusion du document de capitalisation. Il est souligné la publication prochaine d'un appel d'offre, sous la thématique « déchets » concernant les implications des conventions de Bâle et Waigani : le risque portant sur le budget de 5 000 € associé devrait être rapidement levé.

#### Pour l'ensemble du projet :


Cat.		Budget Révisé Mai16	Dépenses 30 juin 2016 (prov)		solde	Engagé / dépensé 30/06/16	plan d'engagement
<b>1</b>	<b>Activités</b>	<b>7,370,000</b>	<b>1,682,077</b>	23%	<b>5,687,923 €</b>	<b>5,579,604 €</b>	
C1	C. 1: planifi & réseaux	1,650,000	480,494	29%	1,169,506 €	681,179 € (40%)	contrat PREST, contrats, avenants aux CMO, réallocations
C2	C. 2: mise en œuvre	5,720,000	1,201,583	21%	4,518,417 €	4,898,425€ (86%)	
<b>2</b>	<b>Ressources Humaines</b>	<b>1,930,000</b>	<b>1,177,518</b>	61%	<b>752,482 €</b>	<b>Hors D+3</b>	
<b>3</b>	<b>Missions</b>	<b>1,000,000</b>	<b>278,225</b>	28%	<b>721,775 €</b>	<b>Hors D+3 (équipe), contrat PREST</b>	
<b>4</b>	<b>Prestations externes</b>	<b>212,816</b>	<b>95,622</b>	45%	<b>117,194 €</b>	<b>0€</b>	
4.1	Equipements	39,000	20,997	54%	18,003 €	achats anticipés	
4.2	Fournitures	23,000	22,495	98%	505 €	hors D+3	
4.3	Locations diverses	14,000	7,601	54%	6,399 €	contrat PREST	
4.4	frais de traduction	45,000	20,541	46%	24,459 €	Question posée à la Commission *	
4.5	frais de consultants	65,000	16,509	25%	48,491 €	Report sur autre(s) ligne(s)	
4.6	audits financiers	26,816	7,479	28%	19,337 €	hors D+3	
<b>5</b>	<b>Information et visib.</b>	<b>181,184</b>	<b>89,781</b>	50%	<b>91,403 €</b>	<b>203,293 €</b>	
5.1	publications	56,184	12,471	22%	43,713 €	contrats EOT (publications) et Skazy (site Internet)	
5.2	actions de visibilité	125,000	77,310	62%	47,690 €		
<b>6</b>	<b>Fonctionnement CPS</b>	<b>748,580</b>	<b>201,419</b>	27%	<b>547,161 €</b>	<b>hors D+3</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>11,442,580</b>	<b>3,524,642</b>	31%	<b>7,917,938 €</b>		

Tableau n°5 : plan d'engagement global du projet.



\* Le budget des frais de traduction et interprétation constitue une somme « à risques » : ces prestations sont normalement fournies en interne par la CPS, qui doit externaliser de manière ponctuelle lorsque le plan de charge dépasse ses capacités. Le montant nécessaire n'est pas prévisible, ni les activités pour lesquelles ce recours sera nécessaire. Il est envisagé de signer un contrat avec la division idoine de la CPS, dont la validité est en cours d'étude par la Commission.

Le budget des « frais de consultants » sera vraisemblablement utilisé pour d'autres activités, car il n'est pas possible de prévoir les besoins à ce jour. Il ne sera donc pas possible de faire appel à des consultants supplémentaires dans le cadre de la conduite du projet.

### Révision du cadre logique :

L'équipe de coordination a proposé une révision des OS (objectifs spécifiques) 2, 3 et 4 du projet :

- retrait de l'OS2 (conformément aux préconisations de la mission ROM), qui ne constitue pas un OS mais bien des activités à conduire pour atteindre les objectifs ;
- simplification des OS 3 et 4, avec regroupement des résultats attendus ;
- indicateurs associés aux OS.

L'objectif général a également été simplifié afin de rendre compte de l'objectif ultime du projet. Le premier « promouvoir la GIZC et renforcer la coopération au niveau régional » est en effet présent au niveau des objectifs spécifiques permettant d'atteindre le réel objectif global « contribuer à une gestion et une valorisation durables de l'environnement des PTOM dans l'intérêt des populations ».

La présentation fournie en annexe donne la liste des OS et résultats attendus modifiés, ainsi que la référence aux OS et résultats attendus tels qu'adoptés par le COPIL antérieurement.

Les membres du comité de pilotage et observateurs ont travaillé à la précision des attentes vis-à-vis de l'OS n°1, en construisant les arbres à problèmes autour de la question des causes et conséquences de l'absence de coopération régionale. Il a notamment été souligné que celle-ci devait être comprise comme un moyen d'améliorer le traitement de thématiques bien identifiées et non comme une fin en soi. De plus, toutes les thématiques n'ont pas vocation à être traitées à l'échelle régionale. Une identification des thématiques prioritaires est donc nécessaire.

Il a par ailleurs été noté la nécessité d'identifier des indicateurs pertinents et vérifiables permettant de mesurer les impacts des actions de coopération régionale, à l'échelle régionale certes, mais aussi à l'échelle des territoires (mesurer l'appropriation par les territoires de recommandations issues d'atelier régionaux notamment). *Note : les indicateurs d'impact, portant sur l'atteinte de l'objectif global du projet, seront à définir ultérieurement (cf cadre logique révisé ci-dessous).*

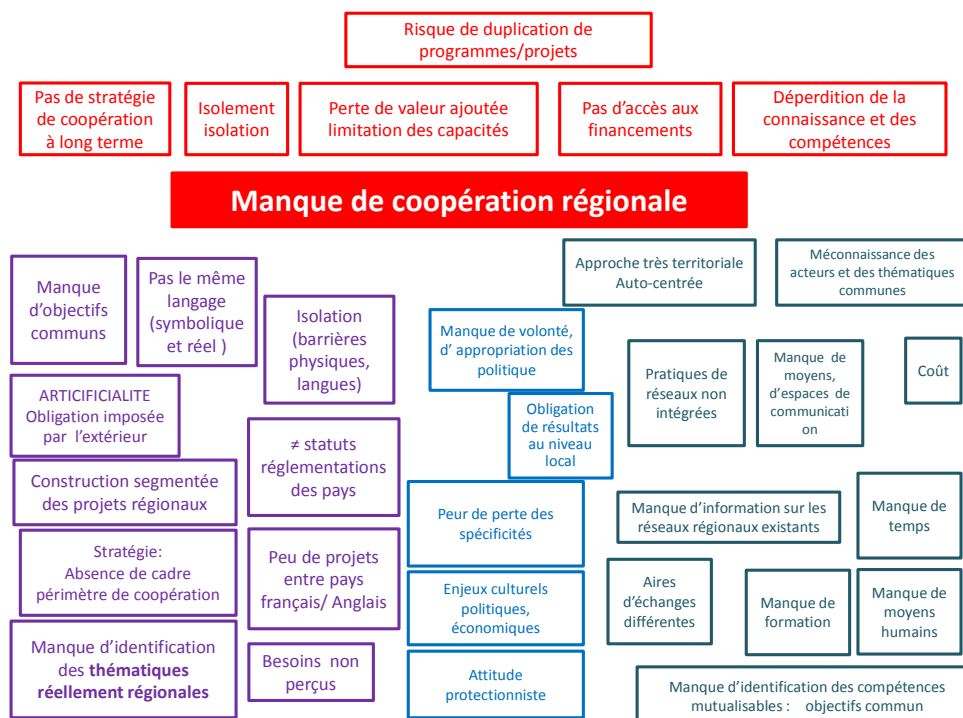


Figure n°1 : arbre à problème construit par les participants (problème au centre, causes en-dessous, conséquences au-dessus).

L'équipe de coordination a ensuite travaillé à proposer des résultats attendus en accord avec les observations recueillies (tableau n°6).

Cette révision ne conduit donc pas à une remise en cause de la mise en œuvre adoptée dans le cadre de la convention de contribution mais consiste en une précision des objectifs et résultats attendus, à la lumière des enseignements de la première partie de la période de mise en œuvre, notamment en termes d'attentes des PTOM.

Le cadre logique ci-dessous est validé avec le présent relevé de décisions. Le rapport annuel rendra compte des résultats obtenus à travers le tableau de suivi des indicateurs qui en découle.

Objectifs & Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables
<b>OG</b> : Contribuer à gérer ou valoriser durablement l'environnement des PTOM dans l'intérêt des populations	<b>Indicateurs d'impact</b> : à définir
<b>OS 1 : Renforcement de la coopération régionale dans le domaine du développement durable</b>	<b>Indicateurs de résultats</b> en fin de projet, un cadre de coopération des PTOM est proposé
R 1.1 : Le processus de structuration de la coopération régionale est accompagné	<b>Indicateurs de réalisation</b> I1: en fin de projet 5 thématiques prioritaires de coopération identifiées I2: en fin de projet, participation du projet à 1 action structurante / thématique prioritaire identifiée
R 1.2 : La plus-value locale de l'approche régionale est démontrée	Les « success stories » sont évaluées, documentées, diffusées Exemples (illustratifs, démonstratifs)
R 1.3 : Les pratiques de réseau sont développées et améliorées	I1: au moins 200 pers ayant participé à 1 ac° de coopération I2: au moins 5 pays du Pacifique impliqués dans les échanges I3: 1 répertoire des ressources par thématique prioritaire I4: 50% documents produits sont bilingues, 80% réunions organisées par INTEGRE sont interprétées, Nombre de documents ext traduits
<b>OS 2 : Renforcement de la gouvernance liée à la gestion de l'environnement</b>	<b>Fin 2017 : 100% des sites pilotes disposent de modalités de concertation opérationnelles (horizontales et verticales)</b>
R 2.1 ( <i>reformulation de l'ancien 6</i> ) : des dispositifs participatifs de gouvernance sont opérationnels au niveau des sites pilotes <i>NB : « opérationnel » : lisible, efficace, légitimité reconnue – clarté des processus (identification...) + effectivité des décisions</i>	Fin 2014 : 100% des sites sont « munis » d'instance(s) de concertation, opérationnelle(s) et décisionnelle(s), qui se réunissent au moins une fois par an. Taux de participation global ( <i>a minima</i> constant, au moins 70%) + par acteur (alerte en cas de deux absences consécutives)
R 2.2 ( <i>reformulation de l'ancien 7</i> ) : la collaboration interservices ou inter-administrations est améliorée	en fin de projet : au moins 25 actions font intervenir 2 services ou plus
R 2.3 (ancien 8) : les capacités des gestionnaires sont renforcées	A la fin du projet, au moins 100 personnes ont bénéficié d'une formation (formelle ou <i>via</i> des ateliers ou échanges techniques).
<b>OS 3 : mise en œuvre d'une gestion intégrée en réponse aux enjeux de développement durable des territoires</b>	<b>En fin de projet : 80% des actions des plans d'actions INTEGRE (Nmenées/Nprévues) ont été réalisées</b> <b>En fin de projet, 75% des activités ont atteint leurs objectifs</b> <b>En fin de projet, par territoire et au global, 100% de la démarche et des actions sont capitalisées et diffusées.</b>
R 3.1 ( <i>nouveau</i> ) : les moyens d'action (financiers et humains) sont renforcés	%ge budget apporté par INTEGRE / budget des actions menées directement (cofinancement) ou indirectement (financées grâce à l'effet levier INTEGRE) Dans le cadre des plans d'actions INTEGRE, des moyens humains sont dédiés à l'animation de 100% des sites.
R 3.2 ( <i>reformulation de l'ancien 10</i> ) : Les plans d'actions INTEGRE sont élaborés	100% des plans d'actions ont été élaborés avant fin 2014 100% des plans d'actions ont démarré sur les sites avant mars 2015 100% des plans d'actions sont finalisés en juillet 2015.
R 3.3 ( <i>reformulation de l'ancien 12</i> ) : l'ensemble des acteurs (populations, partenaires...) est sensibilisé, concerté, mobilisé *	Sensibilisation : nombre de personnes touchées par les actions de sensibilisation (obj : 500 en fin de projet) Concertation : nombre de personnes ayant participé aux ateliers, réunions de comités ... (obj : 150 en fin de projet) Mobilisation : taux de structures impliquées / visées (obj : 70% en fin de projet)

\* : sensibilisé : a reçu l'information, concerté : vient chercher l'information/participe à la concertation, mobilisé : participe à une action

**Tableau n°6 : cadre logique révisé du projet. Les sources de vérification et hypothèse sont en cours de renseignement.**

\*\*\*

## annexes

liste des participants

présentation